

FORMATION PERMIS A1-A2

CODE

FORFAIT CODE 1 MOIS	FORFAIT CODE 2 MOIS	FORFAIT CODE 3 MOIS
Frais de gestion dossier	Frais de gestion dossier	Frais de gestion dossier
Livre de code	Livre de code	Livre de code
Accès illimité à la plateforme « LEARNYCODE »	Accès illimité à la plateforme « LEARNYCODE »	Accès illimité à la plateforme « LEARNYCODE »
Accès illimité au bar à code	Accès illimité au bar à code	Accès illimité au bar à code
69 € TTC	89 € TTC	109 € TTC

CONDUITE «PISTE PRIVÉE»

PERMIS A1 (A partir de 16ans)

20 leçons de conduite de 55 min
Frais de dossier (constitution du permis)
Assurance non comprise

899 € TTC

PERMIS A2 (A partir de 18ans)

20 leçons de conduite de 55 min
Frais de dossier (constitution du permis)
Assurance non comprise

850 € TTC

PASSERELLE A2 vers A (Après 2 ans de permis A2)

7 leçons de conduite de 55 min
Frais de dossier (constitution du permis)

320 € TTC

Équipement obligatoire : Casque homologué (bande réfléchissante), gants coqués, blouson et pantalon ou combinaison, Bottes ou chaussures montantes.

EN SUPPLÉMENT (prix en € TTC)

Évaluation de départ hors forfait obligatoire (45 min)	53 € TTC
Frais de gestion de dossier	50 € TTC
Leçon de conduite 2 roues (55 min) x 2 heures	106 € TTC
Frais d'accompagnement à l'examen plateau (obligatoire)	78 € TTC
Frais d'accompagnement à l'examen circulation (obligatoire)	78 € TTC
Redevance passage examen de code	30 € TTC
AMV Assurances	20 € TTC

HORAIRES DE CONDUITE

Lundi au vendredi de 9h à 20h
Samedi de 9h à 18h

PIÈCES À FOURNIR

- Photos d'identité permis de conduire (merci d'utiliser uniquement un photomaton agréé ANTS photos et signature numérique et de choisir l'option « e-photos »)
- Carte d'identité, passeport ou carte de résident en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (si pas de justificatif en nom propre apporter en plus la pièce d'identité de l'hébergeant et une **attestation d'hébergement**)
- Attestation ASSR 2 (obligatoire pour les moins de 21 ans)
- Certificat individuel de participation à la journée d'appel (pour les 17/25 ans)
- Attestation de recensement (pour les moins de 17ans)
- Deux enveloppes A5 timbrée
- Permis de conduire

HORAIRES DE BUREAU/BAR A CODE

Mardi, mercredi et vendredi – 10h à 12h et de 13h à 19h
Jeudi - 14h à 19h – Samedi 10h à 16h

*Cette heure d'évaluation a été rendue obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000 qui impose au contrat de formation de contenir : "l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation".